



Aux personnes concernées par un règlement modifiant le *Règlement de zonage numéro 15-924, le Règlement sur les permis et certificats numéro 15-925, le Règlement de lotissement et frais de parc numéro 15-927, le Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 15-928 et le Règlement de dérogation mineure numéro 15-932*

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné que :

1. **lors de la séance extraordinaire tenue le 23 février 2021**, le conseil municipal a adopté, par résolution, le projet de *Règlement omnibus numéro 21-1087 modifiant le Règlement de zonage numéro 15-924, le Règlement sur les permis et certificats numéro 15-925, le Règlement de lotissement et frais de parc numéro 15-927, le Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 15-928 et le Règlement de dérogation mineure numéro 15-932*.
2. les personnes qui le désirent pourront s'exprimer en inscrivant leurs nom, adresse et qualité et en apposant leur signature, par courriel à matthieu.renaud@saint-donat.ca ou par la poste au 490, rue principale, Saint-Donat (Québec) J0T 2C0, aux termes des arrêtés ministériels 2020-008 et 2020-033 permettant une consultation écrite, annoncée par un avis public préalable de 15 jours
3. les informations ci-haut mentionnées doivent être transmises à compter du présent avis, jusqu'au 11 mars 2021, à midi
4. le projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire
5. le projet de règlement peut être consulté à l'hôtel de ville, du lundi au vendredi, entre 8 h 30 et 16 h 30 et en ligne à http://www.saint-donat.ca/citoyens/Consultation_publicque.cfm

Fait à Saint-Donat ce 25 février 2021

Stéphanie Russell
Greffière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Stéphanie Russell, greffière adjointe de la Municipalité de Saint-Donat, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil municipal, ce 25 février 2021, entre 8 h 30 et 16 h 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 25 février 2021

Stéphanie Russell
Greffière adjointe